

## 25% d'augmentation du prix de la tonne pour déposer des ordures ménagères au site d'enfouissement

**La décision d'Intersan de hausser de 25 \$ à 35 \$ la tonne pour déposer les rebuts à son site d'enfouissement de Sainte-Sophie a provoqué une réaction fort négative de l'ensemble des conseils municipaux du territoire.**

Le coût global de la cueillette des rebuts résidentiels par la firme Sani-Services Thibault, l'entrepreneur choisi par soumission par la Ville de Prévost, se chiffre à 223 000 \$ annuellement; cependant, la portion de ce contrat représentant le coût d'enfouissement chez Intersan passera de 87 438 \$ à 109 297 \$.

Cette augmentation aura probablement pour effet d'engendrer une augmentation du tarif résidentiel, lors de la préparation du prochain budget de la Ville de Prévost.

En réponse à une lettre de protestation de la part de Monsieur Réal Martin, directeur général de la ville, Intersan a répondu le 7 juin dernier que l'ensemble

des sites d'enfouissement d'Intersan n'ont jamais été assujettis (pour motifs inconnus) à la juridiction de la Commission Municipale du Québec.

«Par conséquent, écrit M. Hubert Bourque, vice-président, Intersan n'a pas à se conformer à cette condition tant et aussi longtemps que la Commission Municipale n'aura pas juridiction et cette disposition contractuelle n'aura d'application que lorsque la Commission Municipale aura juridiction, si tel est le cas dans le futur.»

Finalement, seuls les sites d'enfouissement déterminés par règlement sont

assujettis à la Commission Municipale; le conseil municipal se demande donc pour quelles raisons le gouvernement a fait en sorte que les sites d'Intersan n'aient jamais été placés sous la juridiction de la Commission Municipale.

Sur le site Internet de Canadian Waste Service, une compagnie reliée à la multinationale Waste Management de Chicago, on y apprend ce qui suit : «We serve commercial, industrial, municipal and residential customers in six provinces. We operate 13 landfills, 18 transfer stations, 10 recycling facilities and 66 collection operations.»

Une affaire à suivre !



### Expression libre

#### Une histoire de chien qui finit bien

Dans l'édition du mois de mai 2001 du Journal de Prévost, je faisais publier une annonce avec photo, d'un chien recherché. Celui-ci avait réussi à se défaire de son collier et avait rencontré la belle qui le retenait chez un voisin. Ce dernier s'occupait du chien et le laissait libre, sans attaches, mais le chien, trop attiré par la femelle, demeurait sur les lieux. Mica avait, croyait-il, trouvé l'amour! Ce que son maître, en l'occurrence mon fils, pouvait être désolé de ne plus revoir son ami Mica! Il l'a cherché avec beaucoup d'insistance, mais sans résultat. Et il partait, désolé, pour un voyage d'affaires aux États-Unis, pour une semaine. Quel malheur!

Mais dame nature était là, et le Journal de Prévost aussi! Le jour même de sa livraison dans les casiers postaux, un appel téléphonique annonçait à mon fils que son compagnon était toujours vivant et dans une forme épatante! C'est avec une très grande joie qu'il récupéra son «meilleur ami», Mica.

Voilà une histoire vraie qui finit bien, et ce, grâce au Journal de Prévost! Il y a sans doute d'autres anecdotes qu'on pourrait écrire pour souligner l'apport du Journal de Prévost dans notre localité, mais je dois souligner la qualité de l'information qui nous est transmise dont peut profiter chacune et chacun de nos concitoyens.

Merci au Journal de Prévost, bravo pour l'information qu'il véhicule et longue vie à son développement, pour le plus grand profit de chacun d'entre nous!

Pierre Haché, Prévost

#### Message téléphonique à l'éditeur du Journal de Prévost

Moé mon nom c'est Guy Bordeleau, je m'adresse à Gilles Pilon. Son terrain de soccer là, y commence à être tanant un petit peu avec ça... Ton terrain de soccer à Shawbridge, c'est un champ de patates O.K.. Ma fille joue au Soccer.

Le terrain ici qu'il lâche un petit peu y commence à être fatiguant avec ça.

J'aimerais ça le rencontrer... Si le journal c'est pour le monde de Prévost y'en est fatiguant pour le Domaine Laurentien.

"Ca fait 36 ans que j'habite à Prévost O.K. j'ai même été à la p'tite école de Prévost à Shawbridge... Je connais Shawbridge par cœur c'est-tu assez clair O.K. Je n'ai jamais rien eu contre Shawbridge c'est-tu assez clair?"

Ça fait 36 ans que je suis ici. Avant de dire n'importe quelle niaiserie renseignez-vous.

Guy Bordeleau, Domaine Laurentien

#### Réponse de l'éditeur du Journal de Prévost

M. Bordeleau,

Je suis désolé que vous soyez fatigué d'entendre parler du scandale du terrain de soccer aménagé l'automne dernier au sud de la municipalité à la veille des élections.

Malheureusement, vous allez continuer à en entendre parler puisque les contribuables prévostois ont englouti plus de 250 000 \$ dans l'aménagement de ce terrain qui n'est pas encore utilisable, même pour votre fille qui joue au soccer et qui devra, pour un certain temps, se contenter du champ de patates de Shawbridge.

L'affaire est sérieuse et le Journal de Prévost entend donner aux Prévostois et Prévostaises toutes les informations pertinentes sur ce dossier puisqu'ils auront à payer pour les frasques de ceux qui ont décidé de le construire. Vous pouvez d'ailleurs lire un autre article à ce sujet dans la présente édition du journal de Prévost.

En terminant, je suis flatté que, comme plus de 8 000 de vos concitoyens, vous lisiez le Journal de Prévost pour vous informer sur ce qui se passe dans notre communauté. C'est sûrement une bonne habitude à conserver, mais ne vous fatiguez pas trop.

Amicalement,

Gilles Pilon, Éditeur  
Journal de Prévost

## PRÉVOST-DANS-LES-LAURENTIDES

naturellement...



Le conseil municipal se réjouit de la mise en œuvre d'une première dans l'histoire de la ville en matière de collecte sélective, mercredi le 11 juillet, à Prévost.

Le projet réclamé depuis près de dix ans s'est réalisé grâce à l'appui de l'ensemble de la population et de la jeune génération.

Merci!

Claude Charbonneau  
Maire

### Avez-vous raté la collecte sélective?

#### Des questions et des réponses

**Q.:** Si j'ai plus de matière recyclable que le bac peut en contenir, quoi faire?

**R.:** Vous pouvez rassembler tout le papier et le carton dans sac brun ou une boîte à côté du bac.

**Q.:** Que fait-on des grosses boîtes de carton?

**R.:** Il faut les défaire, les plier et les empiler pour ensuite les déposer sous le bac.

La deuxième collecte aura lieu le 2<sup>e</sup> mercredi du mois d'août.

**Q.:** Puis-je mettre des matières recyclables dans un autre contenant?

**R.:** Oui, à condition que ce contenant soit mis au chemin le 2<sup>e</sup> mercredi du mois avec le bac bleu et à condition qu'il ne renferme pas de matières non-recyclables.